

GIVRAND, le 29 novembre 2024

Dossier suivi par Ludovic PRIOU  
Tél. : 06.70.61.00.34  
Courriel : ludovic.priou@vie-jaunay.com

Réf. : smm-2024-103

**Le Président du Syndicat**

à

**Mesdames et Messieurs les délégués titulaires  
du COMITÉ SYNDICAL**

**Objet : Réunion du Comité Syndical**

**PJ** : Projet de procès-verbal du Comité Syndical du 23/10/2024  
Note explicative de synthèse  
Rapport sur les orientations budgétaires 2025

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du **COMITÉ SYNDICAL** du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay qui aura lieu :

**le VENDREDI 6 DECEMBRE 2024 à 9 h 30  
à la salle « Lys de mer » à la Communauté d'Agglomération  
du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie – ZA du Soleil Levant - GIVRAND.**

---

**ORDRE DU JOUR :**

---

***Affaires présentant un intérêt commun***

1. Décision modificative n° 2 du budget 2024
2. Orientations budgétaires 2025
3. Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel – Habilitation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée

***SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay***

4. Contrat Territorial Eau Vie-Jaunay 2025-2027 : Désignation du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay comme structure coordinatrice et approbation du programme
5. Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) - Enjeux Eau et Biodiversité - Campagne 2025

***Entretien et restauration des marais et des cours d'eau***

6. Contrat Territorial Eau Vie-Jaunay 2025-2027 : Programme d'actions sur les milieux aquatiques mis en œuvre sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

***Lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants***

7. Prime versée aux piégeurs et chasseurs volontaires

***Questions diverses***

---

Je vous rappelle que **le Comité Syndical ne peut délibérer que lorsque la majorité de ses membres en exercice assiste à la séance**, soit plus de la moitié.

Aussi, si vous ne pouvez pas assister au Comité Syndical, **il est important de vous faire représenter, en priorité, par un délégué suppléant de votre structure**. A défaut, vous pouvez donner pouvoir à un autre délégué titulaire.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Hervé BESSONNET